Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Conjoint solidaire pour paiement d'une réparation

Par ajna

Bonjour,

Mon conjoint (PACS) a une SAS et vient d'être condamné, en son nom propre, à 400 000 euros pour concurrence déloyale.

Il ne peut pas payer cette somme.

Notre maison et nos autres bien acquis en commun peuvent-ils être saisis?

Je n'ai aucun lien avec son entreprise et ce qu'il a fait pour être condamné.

Merci d'avance pour vos éclairages.

Par ESP

Bonjour
En SAS, les biens propres des associés ne peuvent pas être saisi, mais la condamnation touche-t-elle votre partenaire personnellement ?

Par ajna

Oui, condamnation en son nom propre.